

2014

Rapport sur la situation financière de la Ville de Sherbrooke



Novembre 2014

Citoyens et citoyennes,
Collègues du conseil municipal,
Gestionnaires et membres du personnel municipal,

Chaque année, la Loi sur les cités et villes oblige le maire d'une municipalité à présenter un portrait de la situation financière de la Ville, en l'occurrence :

- ◆ les résultats financiers pour la dernière année terminée le 31 décembre 2013, lesquels furent présentés au printemps dernier;
- ◆ des indications préliminaires quant aux résultats prévisibles pour l'exercice en cours;
- ◆ un état à jour des dépenses en immobilisations autorisées pour l'exercice 2014;
- ◆ un aperçu des principales orientations qui serviront à la préparation du budget de fonctionnement et du budget des dépenses en immobilisations pour le prochain exercice financier.

Ce rapport comprend également, en annexe, un tableau décrivant le traitement des membres du conseil municipal et les allocations de dépenses qui leur sont accordées.

Toujours en vertu de la loi, je dépose la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, conclus par la Ville depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle j'ai fait rapport de la situation financière, ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$, conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui excède 25 000 \$. Ces listes peuvent être consultées au bureau de la greffière.

1. LES ÉTATS FINANCIERS 2013

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 ont démontré un excédent de fonctionnement à des fins fiscales consolidé de 9,5 M\$. À cet égard, il faut rappeler que ce surplus est plus modeste qu'il n'a déjà été et qu'il ne s'agit en aucun cas d'un signe que la Ville de Sherbrooke nage dans l'argent. Cet excédent est plutôt un exemple de saine prudence budgétaire.

En effet, nous n'avons aucun moyen de savoir quand nous vivrons le prochain épisode de verglas, la prochaine inondation, la prochaine tempête de 75 centimètres de neige. Nous n'avons aucun moyen de deviner si les prix du pétrole augmenteront de manière importante, faisant augmenter de manière dramatique les coûts d'opération de nos autobus et de nos véhicules municipaux et entraînant dans la même spirale nos coûts de réfection des rues, le bitume, faut-il le rappeler, étant un sous-produit du pétrole.

2. LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX RÉSULTATS DE L'EXERCICE EN COURS

Selon les renseignements actuellement disponibles, en excluant les résultats des organismes faisant partie du périmètre comptable, l'exercice financier 2014 pourrait se solder par un modeste surplus de l'ordre de 4,3 M\$. Ce n'est toutefois que lors de la production des états financiers 2014, au printemps prochain, que les résultats finaux seront connus.

3. LES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR L'ANNÉE 2014

Les dépenses en immobilisations autorisées depuis le début de l'exercice totalisent une somme de 73,9 M\$, incluant les sommes assumées par des tiers comme les gouvernements fédéral et provincial.

Cette somme comprend un montant de 12,5 M\$ pour le réseau électrique sherbrookois.

4. LES PRINCIPALES ORIENTATIONS POUR LA PRÉPARATION DES BUDGETS 2015

Le comité exécutif, assisté de la Direction générale, procède actuellement à diverses analyses en vue de la préparation du budget de fonctionnement 2015 ainsi que du budget des dépenses en immobilisations pour les exercices financiers 2015, 2016 et 2017.

Cette année, cet exercice est particulièrement pénible dans la foulée des coupures de 4,8 M\$ qui ont été annoncées par le gouvernement du Québec. Quand on ajoute à ces sommes les coupures qui affectent la Société de transport de Sherbrooke et l'effet des changements tarifaires d'Hydro-Québec et leur effet sur Hydro-Sherbrooke, le manque à gagner excède 7 M\$.

Il s'agit, et c'est un euphémisme, d'un défi colossal...

Mais c'est un défi que nous relèverons, et ce, en mettant tout en œuvre pour respecter la capacité de payer des contribuables de Sherbrooke.

**RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS
AUX ÉLUES ET ÉLUS EN 2014**

RÉMUNÉRATION DE BASE

Maire	138 669 \$
Conseillères et conseillers	32 304 \$
Conseillers d'arrondissement	12 943 \$

RÉMUNÉRATION ADDITIONNELLE

Maire suppléant	6 415 \$
Présidence du conseil (président d'assemblée)	12 830 \$
Présidence du comité exécutif	20 412 \$
Vice-présidence du comité exécutif (1)	10 123 \$
Membres du comité exécutif	12 830 \$
Présidence du conseil d'arrondissement par district :	
Arrondissements de Brompton et de Lennoxville	7 536 \$
Arrondissements de Rock Forest—Saint-Élie—Deauville, du Mont-Bellevue et de Jacques-Cartier	15 072 \$
Arrondissement de Fleurimont	18 840 \$
Présidence ou vice-présidence de comités ou de corporations :	
Comité consultatif d'urbanisme	9 914 \$
Comité de l'environnement	9 914 \$
Comité de la sécurité publique	9 914 \$
Comité des relations interculturelles et de la diversité	6 415 \$
Corporation de développement commercial de Sherbrooke	9 914 \$
Comité de développement social et communautaire	9 914 \$
Comité de la culture	6 415 \$
Comité du sport et du plein air	6 415 \$
Corporation Société hôte des Jeux du Canada - Sherbrooke 2013 (2)	4 084 \$
Comités de retraite et d'assurances	6 415 \$
Comité administratif de l'aéroport de Sherbrooke (3)	2 373 \$
Conseil de direction d'Hydro-Sherbrooke (3)	2 373 \$
Président de Destination Sherbrooke (3)	3 667 \$

ALLOCATIONS DE DÉPENSES

Maire, conseillères et conseillers	15 787 \$
Conseillers d'arrondissement	6 471 \$

- (1) Poste aboli effectif le 18 août 2014. Nouveau poste de membre du comité exécutif créé à cette date.
- (2) Poste aboli effectif le 1^{er} juillet 2014
- (3) Poste créé effectif le 18 août 2014